



## **« Nous nous réjouissons de notre contribution à la réussite du FESPACO 2017 » | Maurice Kouakou Bandaman, Ministre ivoirien de la Culture et de la Francophonie**

samedi 4 mars 2017, par [Burkinapmepmi.com](http://Burkinapmepmi.com)

### **Quel bilan à mi-parcours le pays invité d'honneur fait-il de sa participation à ce 25e FESPACO ?**

Pour moi, c'est une fierté de m'exprimer dans les colonnes de ce prestigieux journal dont la réputation est connue sur le plan international. Je voudrais tout d'abord féliciter le directeur général de Sidwaya et toute son équipe pour l'excellent travail qu'ils font en faveur de la démocratie et de la paix dans nos pays. Je tiens aussi à remercier le président du Faso et toutes les autorités burkinabè pour le choix de la Côte d'Ivoire comme pays invité d'honneur à la 25e édition du FESPACO. En retour, nous avons tenu à honorer ce privilège et à manifester notre reconnaissance à travers une participation massive des acteurs ivoiriens à cette fête du cinéma africain. Ainsi, nous sommes très représentés au niveau des films en compétition. En effet, treize films ivoiriens au total ont été sélectionnés par le jury. Ce qui représente environ 10% de l'ensemble des films en compétition à Ouagadougou. Pour le grand prix de l'Étalon d'or de Yennenga, deux longs métrages ivoiriens sont en course.

Il s'agit des films « L'Interprète » et « Innocent malgré tout ». De ce point de vue, nous sommes déjà satisfaits de notre présence à cette biennale du cinéma africain. Nous avons assisté à la projection de ces deux longs métrages au ciné Burkina où la salle, ce jour-là, a refusé du monde. A la fin des deux projections, nous avons apprécié la satisfaction du public. Donc, je peux dire, d'ores et déjà, que ces deux films ont un succès populaire. Nous avons, également, eu l'occasion de suivre d'autres films de qualité lors du festival. Nous pouvons, d'emblée, exprimer notre fierté du futur lauréat du grand prix de l'Étalon d'or de Yennenga et des gagnants des autres prix. Quel que soit le résultat, c'est le cinéma africain qui gagne en qualité et en quantité. Nous devons tous nous réjouir de cette évolution.

En dehors de ce volet, la présence ivoirienne au FESPACO est aussi marquée par l'installation d'un quartier général que nous avons dénommé le village Akwaba. Nous y avons installé un chapiteau qui abrite toute la chaîne du cinéma ivoirien. A travers ce village, on a une vue de tout le dispositif de production de cinéma en Côte d'Ivoire.

En plus de la production cinématographique proprement dite, des écrivains ivoiriens ont, également, effectué le déplacement au FESPACO. Moi-même j'ai, à l'occasion, dédicacé mes deux derniers livres au village Akwaba. De plus, l'artisanat ivoirien est fortement représenté à cette fête du cinéma. En effet, un nombre important d'artisans ivoiriens, venus exposer toute une panoplie de produits artisanaux, se sont installés au SIAO en compagnie d'autres acteurs burkinabè.

Sur la base des échos qui nous reviennent, nous pouvons dire qu'à quelques jours de la clôture du 25e FESPACO, notre participation est très appréciée. Nous nous réjouissons vivement de notre contribution à

la réussite de ce festival.

### **Quelle appréciation faites-vous de la qualité des productions cinématographiques africaines au cours de ces deux dernières années ?**

Depuis l'ère de ses premiers cinéastes, l'Afrique a toujours compté des réalisateurs de qualité. De la génération de Sembène Ousmane à celle des cinéastes d'aujourd'hui, il y a des grands noms du cinéma africain. Par exemple, nous pouvons citer Idrissa Ouédraogo au Burkina Faso, Timithé Bassori et Philippes Lacôte en Côte d'Ivoire. En termes de qualité, nous avons la chance d'avoir des cinéastes bien formés pour avoir suivi des études dans de grandes écoles ou pour avoir côtoyé de grands noms du cinéma. Aujourd'hui, grâce au numérique, la tâche des cinéastes semble avoir été beaucoup simplifiée. Cette nouvelle donne motive les jeunes à venir directement au cinéma sans passer par les écoles de formation. Au fil du temps, certains réussissent à apprendre le métier sur le tas et d'autres, par contre, se livrent à la facilité grâce au matériel numérique. Dès lors, se pose la problématique de la qualité de l'industrie cinématographique. Ainsi, de nos jours, le cinéma africain est riche en quantité. Cependant, la qualité laisse à désirer. C'est pour cela que le thème de la 25e édition du FESPACO est d'actualité et interpelle, d'ailleurs, chaque acteur à prioriser la formation au métier du cinéma. Car, c'est de cette formation que naîtra le professionnalisme. Pour que le film soit de qualité il faut forcément combiner plusieurs expertises et compétences telles que le son, les images, le montage, le décor.

En Côte d'Ivoire, je n'ai eu de cesse d'attirer l'attention des jeunes cinéastes sur la nécessité de la formation. Dans certains milieux, quand on parle de littérature et de cinéma africains, la qualité des œuvres est d'office remise en cause. Or, nous pouvons maîtriser cette qualité. Même si je reconnais que certains jeunes produisent des œuvres de qualité, j'ai un regard à la fois satisfaisant et critique. Pour ce faire, j'encourage les jeunes à la formation et à la patience. C'est le prix d'une véritable industrie cinématographique compétitive en Afrique. C'est aussi ce qui permettra aux acteurs de tirer profit de leur métier et, par conséquent, de vivre de leur art.

### **Vous évoquez la nécessité de la formation et de la professionnalisation. Comment relever ces deux défis dans le monde du 7e art sur le continent ?**

Les écoles de cinéma coûtent chères. Le matériel de formation, les studios, les caméras, bref, toute la chaîne est coûteuse. Mais, il y a des moyens de minimiser cette situation. C'est en cela qu'au cours des manifestations culturelles comme le FESPACO, nous sélectionnons plusieurs jeunes qui bénéficient de formation au métier du cinéma. En Côte d'Ivoire, il y a des départements cinéma au sein de l'Université Félix- Houphouet-Boigny et de l'Institut technique des sciences de la communication. Nous avons également ouvert une école de cinéma à l'Institut national des arts et de la culture. De plus, il y a des écoles privées de cinéma à Abidjan. Nous y avons aussi créé un festival ciné-école au cours duquel les élèves sont mis en compétition à travers un concours sur la production cinématographique. Ces méthodes que nous encourageons nous permettent de former les jeunes à moindre frais. Nous avons espoir que d'ici quelques années, un nombre important de jeunes seront bien formés au métier du cinéma.

En vue d'améliorer la qualité du cinéma ivoirien, nous nous inspirons aussi de ce que les autres ont de positif. Par exemple, j'ai été épaté par toute la compétence des jeunes maquilleuses burkinabè. Sur la base de la coopération culturelle, nous attendons tirer le maximum de l'expertise du Burkina Faso où le cinéma est un maillon essentiel de la vie économique et culturelle.

### **L'autre difficulté majeure dans le domaine du cinéma en Afrique, surtout dans la partie subsaharienne, reste le financement de la production. Comment la question est gérée dans votre pays ?**

Le financement reste la grande problématique du cinéma en Afrique. Dans notre pays, nous avons institué l'Office national du cinéma de Côte d'Ivoire qui est l'organe administratif et technique. De plus, l'Etat ivoirien a créé le Fonds de soutien à l'industrie du cinéma. C'est un fonds qui fonctionne comme une banque de financement. Un comité de gestion a, à cet effet, été institué. Ce comité, en collaboration avec l'Office national du cinéma de Côte d'Ivoire, a pour tâche la sélection des projets de productions, de réalisations et de promotion sur la base d'un certain nombre de critères. Les projets qui sont retenus

reçoivent des financements, même si je dois avouer que, jusque-là, les films sélectionnés n'ont pas été entièrement financés par ce fonds, au regard du montant élevé du budget qu'ils nécessitent. Mais nous contribuons à hauteur de 10, 15 et 20% du budget total. En perspectives, nous comptons orienter ce fonds pour qu'il puisse soutenir, au minimum, 50% des projets afin que, dans l'année, nous puissions avoir trois, quatre, voire cinq films de long métrage produits mais également des téléfilms et des séries. C'est ce mécanisme que la Côte d'Ivoire a trouvé et nous pensons que cela est indispensable à la relance de l'industrie cinématographique. Il convient que chaque pays dispose d'un mécanisme de financement de son cinéma. La Côte d'Ivoire s'est inspirée de l'expérience du Maroc. Dès que nous avons mis en place l'Office national du cinéma, le premier directeur de cet Office, Kitia Touré, qui était aussi réalisateur, s'est rapproché des responsables du secteur du cinéma du Maroc. C'est donc en nous inspirant du modèle marocain que nous avons aujourd'hui des résultats probants. Il s'agit d'une expérience que nous comptons aussi partager avec les autres pays. Je sais que le Sénégal a mis en place également un fonds et nous travaillons à mutualiser nos efforts. Ainsi, au niveau de la coopération sous régionale, nous avons soutenu le film « Frontière » de Apolline Traoré, un long métrage qui touche tous les pays de notre sous-région.



**Le président Alassane Ouattara est attendu à cette 25e édition du FESPACO. Est-ce un signe que tout ce qui a eu comme nuages entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est désormais dissipé ?**

Ah bon ! En tant qu'artiste je n'ai jamais vu de nuages entre les deux pays !

**Nous faisons particulièrement allusion à l'épisode des appels téléphonés.**

Je crois que la question a été traitée au plus haut sommet des deux Etats. Entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, il n'y a jamais eu de nuages, ce sont deux peuples frères, liés par l'histoire et par le sang. D'ailleurs, nous avons tenu notre Traité d'amitié et de coopération (TAC) en Côte d'Ivoire. Le gouvernement burkinabè n'y a pas marchandé sa présence. Cette année, au mois de juillet, nous serons au Burkina pour la tenue du TAC. Demain ou après-demain, le président Alassane Ouattara sera là. Donc, il n'y a aucun nuage entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

**Le traité d'amitié et de coopération entre votre pays et le Burkina Faso comporte un volet culturel. Qu'est-ce qu'on peut y retenir de concret ?**

Le volet culturel dit dans ses objectifs que les ministres de la culture du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire doivent travailler à un plus grand rapprochement entre les deux peuples. Il a été dit également dans ce texte que les deux peuples ayant la même histoire, le même parcours politique et social, les ministres en charge de la culture travaillent à les unir davantage. Dans la sous-région d'ailleurs, nous œuvrons, au quotidien, à une meilleure intégration des peuples. Généralement, les pays s'opposent, à travers les pratiques culturelles, religieuses et leur vision de la vie. De ce fait, ils se regardent les uns les autres en étrangers ou en adversaires. Mais dès lors que ces différents peuples peuvent danser sous la même musique, rire devant les mêmes comédiens, se mouvoir devant les mêmes films, éprouver les mêmes émotions comme cela a été le cas, dernièrement, avec Alpha Blondy, comme c'est aussi le cas quand nous suivons un film burkinabè, il n'y a plus de différence. C'est ce travail de rassembleur que nous sommes chargés de faire. L'objectif est donc qu'au-delà des frontières, nous sentions que nous sommes un même peuple. Le volet culturel du Traité d'amitié et de coopération est très actif. Les autres secteurs le sont également. Mais le secteur culturel est ce qu'il y a de plus palpable. Selon le TAC, chaque pays se doit d'apporter son appui, sa contribution aux événements culturels et artistiques de l'autre. Nous sommes tenus d'organiser des activités communes dans l'un et l'autre des deux territoires. C'est

pourquoi, nous pouvons déjà dresser un bilan positif de la coopération culturelle entre la Côte d'Ivoire et le Burkina. Nous avons, par exemple, participé à la Foire du Livre à Ouagadougou il y a quelques années et les éditeurs et écrivains burkinabè ont, eux, été au Salon du livre d'Abidjan. Le Burkina a été invité au Marché des arts et du spectacle africain en terre ivoirienne. Nous avons aussi organisé au Burkina Faso, il y a deux ans, la semaine culturelle ivoirienne et réciproquement, l'année dernière, il y a eu la semaine culturelle burkinabè à Abidjan. A chaque édition du FESPACO, également, nous sommes présents. Je puis dire que nous sommes satisfaits de la mise en œuvre des accords de coopération culturelle entre le Burkina et la Côte d'Ivoire.

### **Des artistes de renom finissent leurs vieux jours dans le dénuement total. Comment arriver à changer véritablement cette donne.**

Nous devons travailler à améliorer le cadre juridique de la vie de nos artistes. Nous avons en Côte d'Ivoire fait voter des lois au niveau du cinéma, du livre et des arts. Ce qui permet aujourd'hui de mieux gérer les droits d'auteurs. Le Bureau ivoirien du droit d'auteur, le correspondant du BBDA au Burkina, est mieux géré aujourd'hui. A ce jour, en Côte d'Ivoire, ce sont des centaines de millions qui sont octroyés aux comédiens et aux autres artistes. Evidemment, tous ne sont pas logés au même niveau parce que certains peuvent toucher des millions quand d'autres se retrouvent avec à peine 50 000 FCFA. Mais tout cela est lié au dynamisme de chaque artiste. Pour un musicien, si son œuvre n'est pas jouée au cours des cérémonies, dans les boîtes de nuits ou dans les bars, il ne peut avoir une bonne redistribution. C'est dire donc qu'il faut travailler et être rigoureux dans la gestion de sa carrière.

Malgré tout, il faut reconnaître que tous les artistes concourent, chacun à sa manière, au rayonnement de la culture. De ce point de vue, ils méritent tous l'attention de l'Etat. Et c'est pour cela que nous travaillons chaque fois à améliorer le cadre juridique et la protection sociale de ces derniers. Quand nous prenions fonction, nous avons constaté que les artistes sont dans une situation de précarité. Certains qui, autrefois, ont fait la fierté de notre pays vivent aujourd'hui dans une sorte d'indigence et de mendicité intolérable. J'ai donc fait la proposition au chef de l'Etat pour que ces artistes puissent être soutenus. Le chef de l'Etat a donné son accord et a accepté qu'ils aient une pension présidentielle, à hauteur de 300 000 FCFA par mois. Du reste, nous avons réussi aussi à mettre en place une assurance maladie qui permet aux artistes d'avoir une couverture de près de 80%, depuis les soins courants jusqu'à l'hospitalisation dans presque toutes les cliniques. La formule trouvée pour cette assurance est que l'artiste souscrit pour la moitié et le BURIDA et le ministère de la culture pour l'autre. C'est une assurance de 240 000 FCFA par an en raison de 10 000 FCFA par mois au frais de l'artiste et 10 000 FCFA pour l'Etat et le BURIDA. Cela permet de couvrir l'artiste lui-même, son conjoint ou sa conjointe et quatre de ses enfants. Cette assurance a permis à des artistes d'avoir une vie descente. Et ceux qui, malheureusement, sont décédés, ont été mieux assistés. Mais nous estimons que nous devons travailler davantage de telle sorte que l'assurance couvre l'ensemble des artistes. A ce sujet, je rappelle que la Côte d'Ivoire a mis en place la couverture maladie universelle qui démarre cette année avec une phase-pilote. En 2018, toute la Côte d'Ivoire devrait être soumise à cette couverture maladie universelle. En perspective, en collaboration avec la structure de prévoyance sociale, le ministère de la Protection sociale, nous sommes en train de mettre en place un système de couverture, à la fois pour les soins et pour la retraite. Nous n'avons pas encore fini les études techniques, mais la formule que nous allons proposer est que le BURIDA puisse mettre en place un fonds de solidarité pour la retraite. Ce fonds de solidarité pourrait être soutenu par le ministère et sera obligatoire parce que nous ne voulons plus que les artistes finissent dans la précarité. Il faut noter que les artistes gagnent de l'argent lorsqu'ils sont en activité. Il s'agit de savoir épargner une partie dans cette caisse de retraite de telle sorte que sa cotisation puisse lui permettre d'avoir une retraite acceptable. Nous voulons continuer dans ce volet couverture sociale en relation avec le BURIDA, le ministère de la Culture et la contribution de l'artiste lui-même. Cela nous permettra de répondre aux trois aspects de la problématique qui touche à la vie des artistes, c'est-à-dire, le volet maladie, le volet retraite et le volet logement. Ce sont là les chantiers sur lesquels nous sommes en train de travailler et nous espérons engranger de bons résultats avec la contribution des artistes.

### **Avez-vous un message particulier à l'endroit du public burkinabè et ivoirien ?**

Vous savez, Ivoiriens et Burkinabè sont en parfaite harmonie. Cela est dû au fait que nous sommes liés par

l'histoire. Si nous considérons le niveau de brassage, tant sur le plan familial que politique et culturel, les peuples ivoirien et burkinabè sont les plus proches. C'est dire que rien ne devrait nous opposer. C'est pour cela que la culture est pour nous le moyen le plus certain de montrer notre identité culturelle, notre unicité de destin et notre solidarité. En tant qu'acteurs culturels, nous voulons le témoigner et l'exprimer à travers nos activités et nos manifestations. Nous voulons le consolider à travers les festivals, les films, les œuvres littéraires, etc. Pour finir, nous sommes heureux de ce séjour à Ouagadougou et nous disons merci au peuple ouagalais pour le bel accueil qui nous a été réservé. Nous partirons avec toute la joie d'être venue et avec la joie de revenir.

Propos recueillis par Mamady ZANGO et Joanny SOW | Sidwaya.bf